



Devenir conteur professionnel au Sénégal

Formation de renforcement des capacités

**PROGRAMME
2026-2027**



MODULE 1

Chercher sa parole et construire son répertoire

Du 13 au 17 avril 2026

Lundi 13 avril

- **9h : Accueil**
- **10h à 12h**
Sources orales locales dans le département de Tivaouane, les principaux détenteurs connus de nos jours et repérés ?
Atoumane Doumbia (conservateur aux archives nationales)
- **12h15 à 14h**
La place de la femme dans la tradition orale et la transmission des valeurs. Quelles sont les femmes modèles ?
Moussou Diabakhate (conteuse et écrivaine)
- **15h à 18h**
Sources plurielles d'inspirations locales. Quelles méthodes de tri et d'adaptation ?
Zoumba Sow (conteur et écrivain)

Mardi 14 avril

- **9h30 à 11h**
Le récit spirituel dans la tradition orale locale
Matar Fall
- **11h à 13h**
Collectage des apprenant.e.s auprès des femmes Gawlo gardiennes de la tradition orale locale de Tivaouane
- **16h à 19h**
L'oralité au service de l'école. Comment préparer le conteur à raconter pour les élèves ?
Gallo Mbengue (Inspecteur du comité d'Etude de l'Education Nationale)

Mercredi 15 avril

- **10h à 18h**

Place et rôle des épopées dans la mémoire orale vivante du cayer. Les apprenant.e.s vont collecter des épopées et autres récits auprès des conteurs traditionnels wolof de Louga

Ngary Mbaye (conteur et organisateur de festival de Louga) et **Fatou Kiné Sow** (conteuse et organisatrice du festival de Dakar)

Jeudi 16 avril et vendredi 17 avril

- **10h à 13h et 16h à 19h**

Les différents types de récits, leurs valeurs symboliques et fonctions sociales.

Pourquoi le conte traverse le temps depuis hier jusqu'à nos jours ?

Pourquoi je raconte et quel sens je donne à ma parole ?

François Vermel (conteur et formateur (association Dahu Téméraire))

MODULE 2

Les connaissances juridiques, administratives et commerciales

**Le 22 avril et du 7 au 11
septembre 2026**

Mercredi 22 avril

Dans le cadre de la 13^{ème} édition du Festiparoles

- **10h à 18h**

L'environnement juridique de l'activité artistique et culturelle.

Quels sont vos droits ? Que faut-il faire pour créer une entreprise artistique ?

Mounirou Sy (juriste et professeur en droit constitutionnel)



Lundi 7 et mardi 8 septembre

- **10h à 18h**

Savoir communiquer sur son projet artistique pour mieux le vendre

Ulrich N'Toyo (conteur, comédien, directeur artistique de Youle Compagnie) (sous réserve)

Mercredi 9 septembre

- 10h à 18h

La force de la gestuelle et du mouvement corporel au service de la parole.

Boubacar Ndiaye (conteur)

Jeudi 10 septembre

- 10h à 18h

Du conte traditionnel au spectacle d'aujourd'hui

Comment s'y prendre?

El Hadji Leeboon (conteur et enseignant à l'École des Arts de Dakar)

Vendredi 11 septembre

- 10h à 18h

Choisir le thème de mon spectacle à partir des sources collectées

L'intervenant va procéder à l'accompagnement personnalisé des apprenant.e.s. afin de les aider à écrire mentalement leur conte.

El Hadji Leeboon (conteur et enseignant à l'École des Arts de Dakar)

MODULE 3

Les techniques de l'art de la parole

Du 25 au 29 janvier 2027

PROGRAMME EN COURS D'ÉLABORATION

Intervenants prévisionnels :

- **Hassane Kassi Kouyaté (conteur, comédien, metteur en scène, directeur artistique)**
- **Boubacar Ndiaye (conteur)**
- **Baye Cheikh Mbaye (musicien)**

MODULE 4

Se confronter à un public

**Semaine précédant la
14^{ème} édition du
Festiparoles**

PROGRAMME DÉTAILLÉ EN COURS D'ÉLABORATION

**Accompagnement personnalisé des apprenant.e.s sur
l'adaptation de leur pratique à différents contextes (école,
salle de spectacle, etc.) et publics (enfant, familial, adulte)**

Intervenants prévisionnels :

**Boubacar Ndiaye (conteur) ou Valer' Egouy (conteur,
formateur, metteur en scène)**



CONTACTS

Formation proposée par les associations le Puits à Paroles Sénégal et le Puits à Paroles France en collaboration avec le Centre culturel Régional de Thiès *

Coordination pédagogique

Boubacar Ndiaye

(+33) 06 20 74 40 54

lepuitsaparoles@gmail.com

Production

Cherif Tahib Gueye

(+221) 77 578 23 65

senegalpuitsaparoles@gmail.com

***dans le cadre du dispositif fOCsi (dispositif financé par l'Agence Française de Développement (AFD), la Région Occitanie et Montpellier Méditerranée Métropole) et porté par Occitanie Coopération dans le cadre du programme Plateforme territorialisée des micro-projets (PTMP) coordonné par la Guilde et la Conférence inter-régionale des Réseaux régionaux multi-acteurs (Cirrma)).**